

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 5 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le cinq avril à onze heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à l'Ancienne Ecole sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents Mmes Françoise Guineau, Christine Gerard
MM. Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Didier Lancel, Fabien Postel

Monsieur Nans Delafontaine a donné pouvoir à Monsieur Alain Delafontaine.

Secrétaire de séance Mme Françoise GUINEAU.

Assistait également Mme Fanny Fortini, secrétaire de mairie.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le procès-verbal de la réunion du 29 mars 2014 est approuvé à l'unanimité. Monsieur Alain Delafontaine signale qu'il n'a pas été transmis avant la réunion.
- **Délégations du Maire aux adjoints** :
M. Chavonnet tient à préciser les délégations aux deux adjoints.
Mme Guineau sera tenue de remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil en cas d'absence du Maire, d'étudier et de rapporter les affaires intéressant l'environnement, l'urbanisme, la voirie et les espaces verts et aura la qualité d'ordonnateur des dépenses et recettes communales en cas d'absence du Maire.
M. Lancel sera tenu du pilotage de l'adjoint technique (M. Jacky Debure) et d'étudier et rapporter les affaires intéressant l'environnement, l'urbanisme, la voirie et les espaces verts.
Mme Guineau et M. Lancel acceptent les fonctions qui leurs sont confiées.
Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité ces attributions.

COMMISSIONS ET DELEGATIONS

A. Examen et fonctionnement des commissions

M. Chavonnet propose de renouveler la création de comités consultatifs ouverts aux gerboréens. La présence des conseillers y restera toutefois majoritaire. Les différents comités auront comme missions principales :

- l'étude des différentes questions qui seront soumises aux décisions du Conseil Municipal,
- l'élaboration d'un rapport, s'il y a lieu, qui sera présenté par le comité au Conseil Municipal pour information et/ou décision, et qui pourra donner lieu à de la communication à destination des habitants.

Monsieur Chavonnet a demandé que certains comités soient renommés.

Pour chaque comité, il est proposé un animateur coordonnateur.

- **Comité aménagements forestiers, travaux et chemins** : Animateur : M. Lancel
Membres : M. N. Delafontaine, M. Postel et 3 habitants.
- **Comité de défense contre l'incendie** : Animateur : M. Lancel
Membres : M. Postel et 2 habitants.
- **Comité assainissement** : Animateur : M. Chavonnet
Membres : M. Lancel, M. Postel et 3 habitants.
- **Comité « site et ses protections »** : Animateur : Mme Guineau

Membres : Mme Gerard et 2 habitants.

- Comité animations du village et tourisme: animateurs : M. Chavonnet
Membres : Mme Guineau, M. Lancel et 3 habitants.
- Comité stationnement, sécurité et circulation : animateur : M. Chavonnet
Membres : M. A. Delafontaine, M. Postel et
3 habitants.
- Comité des affaires sociales (CCAS) : animateur : Mme Guineau
Membres : Mme Gerard et 2 habitants.

Les habitants de Gerberoy et du Pommier Malsoin seront invités à se faire connaître auprès des animateurs coordonnateurs s'ils sont intéressés à participer à ces comités.

Deux commissions restent permanentes.

- Commission communale des Impôts directs : l'ensemble des conseillers municipaux.
- Commission d'appels d'offres : l'ensemble des conseillers municipaux

La composition des comités et des commissions a été adoptée à l'unanimité (7 voix).

B. Délégations

- Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV) : Titulaire : M. Chavonnet
Suppléant : Mme Guineau
- Syndicat des Eaux : Titulaires : M. Chavonnet et M. Lancel
Suppléants : Mme Guineau et M. Postel
- Syndicat de l'énergie de l'Oise : Titulaire : M. Chavonnet
- SIVOS : Titulaire : Mme Guineau
Suppléante : M. Lancel
- A.D.T.O : Titulaire : M. Lancel

Questions diverses :

* Permanences secrétariat de Mairie : Mme Fortini explique qu'actuellement les permanences de mairie sont le mardi de 14h à 17h et le samedi de 9h30 à 12h30. Elle demande à changer les horaires du mardi après-midi étant donné qu'elle est de permanence dans une seconde mairie. Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition et indique que la permanence sera le mardi matin de 9h à 11h30, et continuera comme par le passé, le samedi de 9h30 à 12h30.

* Permanences des élus au secrétariat de mairie : Monsieur Chavonnet et ses adjoints tiendront à tour de rôle une permanence hebdomadaire au secrétariat de mairie le samedi matin.

* Engagement : Comme convenu lors de son élection, Monsieur Chavonnet rappelle au Conseil Municipal que la moitié de son indemnité et celles des adjoints, perçue le premier mois de leur mandat, sera reversée à la mairie pour abonder les dépenses liées à la convivialité entre gerboréens. Chaque mois de mai pendant la durée du mandat, il sera fait de même.

* Véolia : Monsieur Chavonnet informe le Conseil Municipal qu'il a contacté Véolia pour leur demander de changer le goudron noir –qui a été mis suite à leur intervention dans plusieurs rues de la commune– par du goudron rouge.

* Autorisation de tournage : Monsieur Chavonnet explique que nous avons reçu du Comité Régional de Tourisme une demande de tournage dans notre commune par une télévision japonaise. Nous leur avons envoyé un formulaire pour en savoir un peu plus sur ce tournage.

* Alarme collégiale : Monsieur Delafontaine signale que les cloches ne fonctionnent plus. Monsieur Chavonnet souhaite donc prévoir une reprogrammation. Un second devis sera donc fait en ce sens puisque la municipalité en dispose d'un.

* Dates des prochaines réunions du Conseil Municipal : Les réunions se dérouleront les vendredis à 20h30 aux dates suivantes : 2 mai et 6 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12h35.